



CHSCT du 20 mai 2019 Compte Rendu

Le CHSCT s'est réuni le 20 mai 2019 sous la présidence de M. Michel ROULET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais. La séance s'est ouverte à 9h30. Après lecture des déclarations liminaires, seuls vos représentants **FO-Finances 62** sont restés pour siéger dans cette instance.

En effet, chez **Force Ouvrière**, nous ne pratiquons que très rarement la politique de la chaise vide. Nous préférons siéger et opposer une force de négociation à l'Administration, plutôt que de voir certains dossiers validés sans être discutés en instances, pour cause de boycotts systématiques et répétés.

C'est dans l'unique intérêt de tous les agents du département et de voir certains dossiers urgents avancer que nous avons fait le choix de rester.

Voici donc le compte-rendu de cette séance :

1. Election du secrétaire du Comité

En l'absence de l'ensemble des organisations syndicales, les représentants **FO-Finances 62** n'ont pas souhaité procéder à cette élection et ont accepté un report de ce point de l'ordre du jour lors d'un prochain CHSCT.

2. Note d'orientation ministérielle 2019

Ce document présente les orientations du ministère concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail. Pour l'année 2019, il s'agit de :

– **Renforcer et accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels** : évolution du DUERPAP, actions renforcées sur certains risques (risques psychosociaux, chutes, hygiène des locaux, incidents acoustiques...), prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques amiante (avec une formation accrue des membres des CHSCT)... Mais aussi deux thématiques nouvelles pour 2019 : une réflexion sur les interventions sur les collectifs de travail en difficulté (de plus en plus de CHSCT financent des interventions de psychologues) et une action pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes au travail.

– **Développer une culture de prévention des risques professionnels** : une e-formation est en cours de déploiement auprès des agents. Par ailleurs, les assistants de prévention et les cadres voient leurs formations initiales améliorées.

Si vos représentants **FO-Finances 62** se sont félicités de certaines avancées telles une formation de tous les agents aux problématiques des SST ou encore une discussion sur une plus grande souplesse du DUERPAP, ils n'ont cependant pas obtenu de réponses satisfaisantes quant à des actions efficaces pour diminuer les RPS. Vos représentants **FO-Finances 62** ont par ailleurs vivement dénoncé la fusion prévue des CHSCT avec les CTL, annoncée en introduction de la note d'orientation et pour laquelle les conditions d'application demeurent très floues à ce jour, le Président n'ayant pu nous fournir d'informations précises à ce sujet.

3. Point sur la réunion du GT du 29 janvier 2019

A : Registres Santé Sécurité au Travail

Toutes les observations portées sur le registre Santé Sécurité au Travail (dématérialisé et papier) ont été étudiées. De nombreux problèmes ont été résolus ou sont en voie de l'être. À la fin de la séance, le registre comportait 18 observations en cours sur les 84 étudiées.

Parmi les observations en cours, vos représentants **FO-Finances 62** ont insisté sur les problèmes restés en instance de longue date. Concernant les problèmes de chauffage de la trésorerie de Calais CH, la

Direction a précisé que la demande pour un remplacement du réseau était toujours en instance auprès de la Direction Générale. Quant aux problèmes de salubrités de la trésorerie de Lens CH, si des travaux ont permis une amélioration, la situation reste problématique. Un audit de l'APAVE est donc prévu sur le site prochainement. Enfin, le cas des vibrations du SIP d'Arras Ouest a été évoqué ; des échanges et audits sont en cours avec la société à l'origine du problème et la DDTM. Le Directeur s'est engagé à envoyer un courrier pour tenter d'accélérer le processus.

B : Déclarations d'accident du travail

Depuis le dernier groupe de travail : 12 accidents du travail ont été déclarés : 6 accidents de service, 6 accidents de trajet.

C : Fiches de signalement

Depuis le dernier groupe de travail, 19 fiches de signalement ont été dénombrées : 14 font état d'injures et menaces de contribuables envers des agents, 1 fait état d'un différend familial, 1 concerne un agent à l'état de santé fragile et pour lequel toutes les dispositions médicales ont été prises rapidement, 3 font état d'altercation entre collègues.

D : Bilan des exercices incendie

6 exercices incendies ont été réalisés depuis le dernier groupe de travail. Les anomalies décelées ont été rediscutées lors de ce CHSCT.

La Direction nous affirme que le panneau concernant le lieu de rassemblement est désormais installé sur le site de Bruay. Les brassards manquants vont pouvoir être commandés, le vote des crédits concernés ayant pu se faire lors de cette réunion.

Concernant le site de Saint-Pol, pour lequel le nombre de serre-files et guide-files est insuffisant, le Président s'engage à faire remédier à cette situation au plus vite.

Vos représentants **FO-Finances 62** ont en effet rappelé l'importance des enjeux de sécurité que représentait ce manquement.

E : Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail

Aucune visite n'avait été effectuée au moment du groupe de travail de janvier

À la demande de vos représentants **FO-Finances 62**, l'ISST nous a indiqué avoir visité depuis les sites de Fauquembergues et d'Aire-sur-la-lys. Ces rapports feront l'objet d'une présentation lors d'un prochain GT.

4. Propositions d'utilisation des crédits 2018

Les crédits proposés et qui ont été votés par vos représentants **FO-Finances 62** sont ceux décidés lors du dernier groupe de travail. Cela va permettre de débloquer les fonds concernant diverses actions prévues par le CHSCT : actions de formation, commande d'épandeurs de sel de déneigement, brassards d'évacuation, commande de LED pour améliorer les éclairages de plusieurs sites, équipement des BDV de scanners mobiles...

Toutes les nouvelles propositions ont cependant été refusées. En effet, vos représentants **FO-Finances 62** estiment qu'en l'absence d'information concernant les restructurations que subira le département, il convient de « geler » les crédits existants pour avoir une marge de manœuvre quand le projet sera enfin connu.

5. Bilan DUERP/PAP 2017-2018

La campagne DUERP PAP s'est ouverte le 26 octobre 2017 avec la publication de la note de service départementale. L'actualisation du DUERP a été assurée par un groupe de travail ayant pour objectif de lister les risques et de faire des propositions de solutions.

Les risques recensés dans le DUERP

Ils sont différenciés en 12 catégories

- 1- les activités physiques : 176 signalements soit 13,33 % .

Les risques recensés portent essentiellement sur la manutention de charges, les postures au travail et l'accès aux parties hautes (archivage et manipulation des imprimés)

- 2- les risques chimiques : 9 signalements soit 0,68 %.

Ces risques concernent des inquiétudes liées à la présence d'amiante dans les matériaux et l'utilisation des produits de ménage.

- 3- Les risques biologiques et infectieux : 8 signalements soit 0,61 %.

- 4- les risques liés aux déplacements et aux chutes: 218 signalements soit 16,52 %

Ces risques concernent des chutes de hauteur d'escaliers ou d'escabeaux et le risque routier dans le cas de l'utilisation d'un véhicule dans le cadre des missions. Les risques inhérents à la circulation sur les parkings (état et défaut d'éclairage, revêtements de sol glissant...)

- 5- risques d'incendie, d'explosion et de panique : 7 signalements
- 6- risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments : 70 signalements soit 5,3%
ces risques relèvent de l'ambiance sonore (bruits générés en plateau de travail), de l'ambiance thermique due au manque d'isolation des façades, des rayonnements ionisants et de l'utilisation au quotidien d'un ascenseur
- 7- risques liés aux équipements de travail : 1 signalement
- 8- risques liés au travail sur écran : 207 signalements soit 15,68%

Les agents signalent le travail dans une posture statique en continu sur le poste informatique, l'inconfort suite à un mauvais aménagement du poste de travail, l'utilisation d'un écran pendant plusieurs heures par jour et l'utilisation de multiples applications informatiques.

- 9- les risques psychosociaux : 486 signalements soit 36,82 %

51 % concernent les exigences au travail, 28 % les exigences émotionnelles, % les rapports sociaux et relations de travail, 6% les conflits de valeurs , 5% l'insécurité de l'emploi et du travail, et 4% l'autonomie et les marges de manœuvre.

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX apparaissent comme la première préoccupation des agents .

- 10- risques particuliers : 85 signalements soit 6,44%

Il s'agit des risques d'agression des agents en contact avec le public. Ces risques concernent principalement les vérificateurs, les géomètres et les huissiers lors des missions effectuées à l'extérieur.

- 11- autres risques : 8 signalements

Vos représentants **FO-Finances 62** ont une fois de plus déploré le maintien des RPS comme principale source de risques pour les agents de la DDFIP. Ils ont dénoncé les politiques actuelles qui ne vont que renforcer cet état de fait, et se sont opposés au fait que les solutions seraient difficiles à mettre en œuvre. Aux fiches de signalement et autres fiches d'impact, peut être que le choix d'un maintien des emplois et d'un service public de qualité permettrait un apaisement aussi bien des agents que des usagers !

6. Présentation du guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments

En l'absence d'une grande partie des membres du CHSCT, vos représentants **FO-Finances 62** ont accepté la proposition d'un report de ce point au cours d'une formation dédiées par l'ISST.

7. Point sur le GT « conditions de travail des agents du SIP de Saint-Omer »

Ce point n'a pu être étudié, la personne devant le présenter étant absente. Par ailleurs, un GT devant se tenir très prochainement sur le sujet, vos représentants **FO-Finances 62** ont accepté le report de ce point à l'ordre du jour.

8. Télétravail

Présenté au CTL le 4 février dernier, il devenait urgent que le CHSCT soit en mesure de rendre un avis sur le télétravail, lequel s'applique déjà au sein de notre département ! ([lien](#))

L'interlocuteur référent télé-travail a rappelé les enjeux du travail à distance et sa déclinaison locale. La Direction a insisté sur l'importance de la relation agent/chef de service, au cœur du dispositif : « autonomie, confiance, responsabilité » sont à la base du contrat.

Pour la campagne 2018/2019, 48 demandes ont été présentées dont 11 refusées (7 pour cause d'ancienneté inférieure à 1 an). On est loin des 60 possibilités offertes... Nous attendons avec impatience le bilan de cette première campagne pour avoir plus de visibilité sur le télétravail.

Vos représentants **FO-Finances 62** ont par ailleurs insisté sur le fait que s'il pouvait s'agir d'une avancée pour plusieurs agents, certains points étaient à regretter : les modalités de recours concernant les refus restent toujours floues à ce jour, simple attestation sur l'honneur de l'agent concernant les normes électriques (si bien qu'en cas de problème, sa seule responsabilité est engagée), absence de fourniture

d'un mobilier adapté (fauteuil de bureau de qualité), aucun dispositif de contrôle défini et encadré du télétravailleur (laissé à la discrétion du chef de service)... Quant à la problématique de l'isolement, le Président, interpellé par vos représentants **FO-Finances 62** à ce sujet, a répondu que le problème ne se poserait probablement pas tant que le télétravail sera limité à une journée hebdomadaire, et que le télétravailleur pourrait mettre fin à son contrat à n'importe quel moment ! Quand on sait que les RPS sont les 1ères causes de risques à la DDFIP, cette réponse semble peu satisfaisante...

9. Projets immobiliers

Travaux de désamiantage d'une partie du CDFiP de Boulogne sur Mer et de la salle de réunion du 2e étage d'Arras Diderot

Les cahiers des charges sont en cours de rédaction. Dès qu'ils seront validés, l'appel d'offre sera lancé puis la rédaction du plan de prévention débutera.

Installation d'Arras CH achevée

Les agents évoquent des nuisances liées au téléphone et demandent la pose de cloisons phoniques Le volume des appels va être évalué sur 1 mois pour quantifier le phénomène. Par ailleurs, le CHSCT demande une visite sur place.

Trésorerie de Douvrin

Les travaux sur les toitures-terrasses ont été effectués par la mairie. Les faux-plafonds vont prochainement être refaits suite aux infiltrations qui s'étaient produites.

Trésorerie d'Hersin-Coupigny

La mairie a pris l'ensemble des mesures nécessaires pour sécuriser le site à la suite d'un effondrement dans le sous-sol. Des travaux importants seront menés sur le site, à une échéance encore inconnue. Ils sont cependant déjà à l'étude.

10. Questions diverses

Vos représentants **FO-Finances 62** ont demandé des précisions concernant :

- **le médecin de prévention** : Suite au départ du médecin de prévention d'Arras, il n'a pu nous être confirmé un remplacement dans un délai court. Une nouvelle demande a été adressée au Secrétariat Général. Dans l'attente d'une nouvelle nomination, le Dr DE PAUW assure des visites sur Arras 1 à 2 fois par moins, et l'infirmière, Mme RIVAUX, gère le quotidien ;
- **Le cabinet médical de Boulogne-sur-mer** : Il ouvrira au 21 juin 2019. Les travaux sont achevés et l'installation en cours ;
- **Le problème du TPE de la trésorerie de Béthune Municipale** : Un nouvel appareil a été commandé, avec un délai de 15 jours pour le réceptionner. Par ailleurs, face au problème de vieillissement de plusieurs appareils (mise à jour impossible), un remplacement est envisagé pour plusieurs sites ;
- **Les émanations toxiques du site de Bruay** : Les mesures nécessaires ont été prises rapidement d'après l'administration : évacuation des locaux, contact et intervention des pompiers et urgence gaz. La chaudière a été coupée jusqu'au passage de la société de maintenance qui a diagnostiqué un problème dans les cheminées d'évacuation des gaz et dans le nettoyage du corps de chauffe. Une intervention pour y remédier va être programmée très rapidement. Par ailleurs, l'administration a demandé un diagnostic par l'APAVE des chaudières de plusieurs sites ;

Vos représentants **FO-Finances 62 en CHSCT :**
Titulaires : Laurence DIDAUX & Sandrine BONET
Suppléants : Valérie CADET & Gautier LEDOUX